

**Nouvelle
tarification
des prestations
municipales
2023/2024**

Suite aux différents avis des commissions consultés, il est décidé de baser la tarification sur le quotient.

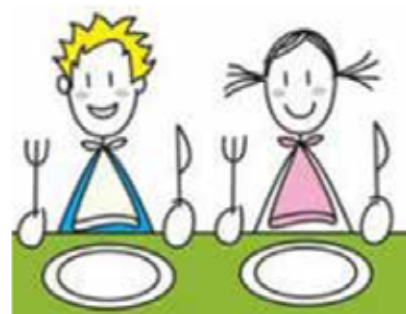
Pour l'année 2023/2024 : avis déclaration d'imposition 2023 (sur les revenus 2022).

Mode de calcul du quotient : revenu déclaré avant abattements divisé par le nombre de parts.

Q1 -	INFERIEUR A 3850€	Q5 -	DE 13211 € A 16330 €
Q2 -	DE 3851 A 6970 €	Q6 -	DE 16331 A 19450 €
Q3 -	DE 6971 A 10090 €	Q7 -	SUPERIEUR A 19450 €
Q4 -	DE 10091 A 13210 €	Q8 -	EXTERIEURS

> Restauration municipale

En plus de la mise en place de la tarification sur base du quotient familial, la restauration scolaire mettra en complément la tarification sociale pour faire bénéficier aux familles du dispositif « Cantine à 1€ »



	Elèves Maternels	Elèves primaires
Q1 -	1.00 €	1.00 €
Q2 -	3.15 €	3.15 €
Q3 -	3.25 €	3.40 €
Q4 -	3.45 €	3.70 €
Q5 -	3.70 €	3.95 €
Q6 -	3.90 €	4.20 €
Q7 -	4.10 €	4.45 €
Q8 -	5.25 €	5.80 €
Enseignant		5.80 €
Personnel Communal / Intervenants extérieurs		5.80 €
Personne âgée inscrite au CCAS		3.15 €
Personne âgée non imposable		7.35 €
Personne âgée (impôt revenu inf ou égal à 382 €)		9.15 €
Personne âgée (impôt revenu sup à 382 €)		10.50 €
Repas convivial		11.45 €

> Pour les enfants disposant d'un PAI (projet d'accueil individualisé), le tarif appliqué sera égal à 50 % du tarif dont relève la famille.

Exemple : famille en Q1, prix de la prestation = 0.50 €.

> Pour tout repas non réservé une majoration de 1 € sera additionnée au tarif appliqué à la famille.

> Garderie Périscolaire (groupe scolaire Thomas Pesquet)

Q1 -	1.34 €
Q2 -	1.42 €
Q3 -	1.53 €
Q4 -	1.80 €
Q5 -	2.09 €
Q6 -	2.31 €
Q7 -	2.57 €
Q8 (ext)	3.23 €



> École Municipale de Musique

- > Un élève membre de l'Harmonie municipale : abattement de 30 € appliqué.
- > Un élève extérieur faisant parti de l'Harmonie Municipale est considéré comme bousbecquois pour les classes instrumentales et de piano.
- > L'inscription à la classe de piano implique l'inscription à l'Ecole de musique.
- > Barème unique pour toutes les classes d'instruments y compris le piano
- > Location d'instruments : 65 € pour tous les élèves.
- > Possibilité de régler la facture en 2 fois, sachant que le solde de celle-ci doit être réglée avant le 31/12 de l'année n.

	1 ^{ère} inscription dans une classe instrumentale adulte	1 ^{ère} inscription dans une classe instrumentale enfant	Inscriptions suivantes dans la même fratrie ou inscription dans une autre classe instrumentale adulte	Inscriptions suivantes dans la même fratrie ou inscription dans une autre classe instrumentale enfant
	2023/2024	2023/2024	2023/2024	2023/2024
BAREME BOUSBECQUOIS				
QF 1 Inférieur à 3850€	76.16 €	76.16 €	41.24 €	41.24 €
QF 2 Entre 3 851€ et 6 970€	86.60 €	84.54 €	48.93 €	47.77 €
QF 3 Entre 6 971€ et 10 090€	97.78 €	93.34 €	55.89 €	53.35 €
QF 4 Entre 10 091 et 13 210€	120.56 €	110.51 €	64.76 €	59.36 €
QF 5 Entre 13 211 et 16 330€	140.32 €	124.13 €	77.00 €	68.11 €
QF 6 Entre 16 331€ et 19 450€	162.89 €	139.62 €	87.34 €	74.86 €
QF 7 Supérieur à 19 450€	193.62 €	161.35 €	103.20 €	86.00 €
BAREME EXTERIEUR				
QF 1 Inférieur à 3850€	489.60 €	489.60 €	248.48 €	248.48 €
QF 2 Entre 3 851€ et 6 970€				
QF 3 Entre 6 971€ et 10 090€				
QF 4 Entre 10 091 et 13 210€				
QF 5 Entre 13 211 et 16 330€				
QF 6 Entre 16 331€ et 19 450€				
QF 7 Supérieur à 19 450€				



> Dispositifs Jeunesse « Vacances »

	demi-journée *	Journée complète*	Repas Maternel	Repas Primaire	Garderie
Q1 -	2.57 €	3.56 €	3.19 €	3.63 €	2.00 €
Q2 -	2.98 €	4.05 €	3.22 €	3.66 €	2.24 €
Q3 -	4.05 €	5.79 €	3.26 €	3.70 €	2.48 €
Q4 -	5.47 €	7.42 €	3.47 €	3.79 €	2.89 €
Q5 -	6.26 €	8.47 €	3.68 €	3.95 €	3.33 €
Q6 -	6.84 €	9.15 €	3.89 €	4.20 €	3.79 €
Q7 -	7.52 €	9.99 €	4.10 €	4.45 €	4.31 €
Q8 -	Non concerné				

* inscription à la semaine et réservés aux bousbecquois

> Dispositifs Jeunesse « Mercredis Récréatifs »

	demi-journée*	Journée complète*	Repas Maternel	Repas Primaire	Garderie
Q1 -	2.57 €	3.56 €	3.19 €	3.63 €	2.00 €
Q2 -	2.98 €	4.05 €	3.22 €	3.66 €	2.24 €
Q3 -	4.05 €	5.79 €	3.26 €	3.70 €	2.48 €
Q4 -	5.47 €	7.42 €	3.47 €	3.79 €	2.89 €
Q5 -	6.26 €	8.47 €	3.68 €	3.95 €	3.33 €
Q6 -	6.84 €	9.15 €	3.89 €	4.20 €	3.79 €
Q7 -	7.52 €	9.99 €	4.10 €	4.45 €	4.31 €
Q8 -	18.41 €	24.93 €	5.25 €	5.80 €	5.68 €

* inscription à la période

> Dispositifs Jeunesse « Ados 13/17 ans »

> Cotisation annuelle : 40 €

> Le calcul se fait selon un pourcentage du coût réel de l'activité (prix du prestataire par personne + prix du transport par personne)

Q1 -	55% de reste à la charge des familles
Q2 -	60% de reste à la charge des familles
Q3 -	65% de reste à la charge des familles
Q4 -	70% de reste à la charge des familles
Q5 -	75% de reste à la charge des familles
Q6 -	80% de reste à la charge des familles
Q7 -	85% de reste à la charge des familles

